



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
19 JANVIER 2012

**HAUSSE DE 30% DES PRIX DE L'ELECTRICITÉ :
LA FIN DE L'EXCEPTION FRANÇAISE**

Jusqu'à présent, la France faisait figure d'exception en Europe. La persistance d'un marché régulé de l'électricité réservé à l'opérateur historique, avec des prix fixés par le politique à un niveau très inférieur à la plupart des prix européens, entretenait l'illusion d'une électricité bon marché.

Conséquence directe : l'ouverture du marché de l'électricité n'a jamais vraiment fonctionné en France. Les fournisseurs alternatifs n'ont accès qu'au marché dérégulé de l'électricité à un niveau de prix très supérieur au marché régulé. Ainsi pour assurer son équilibre financier, un fournisseur comme Enercoop propose des prix supérieurs de 20% à 30% à ceux du régulé, ce qui les situe dans la moyenne européenne.

Cette particularité française a été dénoncée non seulement par des fournisseurs alternatifs, mais aussi par EDF qui réclame depuis plusieurs années une hausse substantielle de son offre régulée. Hier, c'est au tour de la CRE de convenir que les prix de l'électricité devraient subir une hausse de 30% d'ici à 2016.

Cette annonce sonne probablement le glas de l'exception française en matière de prix de l'électricité. Outre qu'elle n'est pas surprenante au vu du contexte européen de l'électricité, il y a fort à parier que cette hausse de 30% ne soit qu'un début. En particulier, l'évolution des coûts du nucléaire (investissements supplémentaires suite à Fukushima, surcoût de l'EPR...) risque de peser davantage. Un rapport de la Cour des comptes à sortir le 31 janvier enfonce le clou sur le dérapage des coûts de gestion des déchets et du démantèlement des centrales.

Voilà qui relance encore, s'il en était besoin, la nécessité de revoir en profondeur notre modèle énergétique en faisant une plus large place aux économies d'énergies et aux sources renouvelables de production.

Enercoop est un fournisseur d'électricité d'origine 100 % renouvelable créé à l'initiative de 22 acteurs, parmi lesquels Greenpeace, les Amis de la Terre, Biocoop, le Comité de Liaison Énergies Renouvelables et la Nef, pour développer les énergies renouvelables et promouvoir la maîtrise de la consommation. Enercoop s'approvisionne auprès de producteurs d'énergie photovoltaïque, éolienne, hydraulique et biogaz. Société Coopérative d'Intérêt Collectif, ses bénéfices sont statutairement réinvestis dans la production d'énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation d'énergie.

Le projet Enercoop est fondé sur une vision combinant intérêt collectif et ambition écologique. Il associe le développement de nouveaux moyens de production d'électricité, la réduction de la demande d'énergie et l'appropriation par les consommateurs de la question énergétique. Enercoop propose ainsi à tous un contrat de fourniture d'électricité avec un approvisionnement direct et exclusif auprès de producteurs d'énergie renouvelables. Mais surtout, Enercoop vise à proposer aux citoyens d'investir dans la production locale d'électricité, via un maillage de coopératives régionales en cours de création, et de s'impliquer dans la gestion et la vie de ces coopératives.